

RÉUNION AMICALE 9 JANVIER 2001

Allocution de Jacques **Delage**, Président

Mon cher Trésorier Perpétuel, Cher Ami,

Ce pot traditionnel prend cette année une résonance particulière, car il réunit, nos deux Commissions, la Commission Académique et la Commission des Fonds, pour vous rendre hommage, et nous nous réjouissons de la présence de votre épouse.

Vous avez décidé d'appeler à un renouveau pour répondre aux défis que l'Académie doit surmonter, et montrant le mouvement en marchant fait part de votre désir de cesser vos fonctions au 31 décembre 2001.

Vous avez ainsi déclenché un processus que je décrirai cet après-midi, mais nous sommes ici pour dresser un bilan, encore que dans votre cas, toute action est tournée vers l'avenir. Élu en 1987 à l'Académie, l'année où vous devenez Président de la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation, deux ans après, en 1989, vous êtes nommé Trésorier Perpétuel et vous exercez cette fonction pendant 12 ans.

Trois remarques me viennent alors à l'esprit :

➤ La durée de votre mandat de Trésorier Perpétuel est supérieure de deux ans à la durée moyenne de celle des 12 Trésoriers Perpétuels titulaires qu'a connu, depuis 1788, notre compagnie et les sociétés d'agriculture qui l'ont précédée si on excepte les deux Jean-Baptiste **Huzard**, père et fils qui ont couvert à eux deux 78 ans, 37 ans pour le premier, Membre de l'Académie des Sciences et de Médecine, 41 ans pour le second, Membre de l'Académie Vétérinaire. Et si je rappelle ces appartenances, c'est qu'elles restent d'actualité dans nos relations avec les autres Académies.

➤ La seconde remarque est que nous avons été fort judicieux de voter pour vous, encore que le mérite en revenait au Bureau ainsi qu'à la Commission Académique de l'époque, et je présume à notre Secrétaire Perpétuel André **Cauderon**, le rôle de chacun d'entre nous ayant été plus modeste en manifestant notre accord par notre bulletin mis dans l'urne.

Il faut dire que votre carrière, empreinte du souvenir indélébile d'une période douloureuse et d'engagement pour la vie de la cité, vous préparait à cette fonction, car je pense que l'on peut la schématiser par trois mots. Vous m'excuserez ce trait si réducteur. Ces trois mots sont : Financement, Aménagement et Développement.

Ce sont ces trois mots clés avec la régulation des marchés agricoles et la politique foncière qui me paraissent dominer votre carrière depuis votre sortie de Grignon en 1954.

Je relève en effet après un passage d'un an au Centre d'Expansion Économique Bordeaux Sud-ouest, six ans comme expert de la Coopération Technique Internationale au Maroc, en Tunisie, en Iran et en Algérie où vous vous occupez de développement, trois ans chef de service à SOFIDECA (Société pour le Financement et le Développement de l'Économie Agricole), filiale de la Caisse nationale du Crédit agricole, six ans comme conseiller pour l'agriculture, les industries agricoles et alimentaires et de la pêche des Ministres de l'Économie et des Finances (MM Michel **Debré**, Maurice **Couve de Murville**, François-Xavier **Ortoli**, Jacques **Chirac**), puis du premier ministre Jacques **Chaban-Delmas**. Cette fonction de conseiller de Cabinet ministériel, je sais que vous l'avez appréciée. Vous avez été appelé à couvrir du champ, à pratiquer des démarches pluridisciplinaires qui vous sont chères et à exercer des responsabilités dans des secteurs politiquement sensibles et où votre histoire et votre formation vous désignaient tout particulièrement.

Marqué par cette activité politique, vous étiez bien préparé à exercer pendant plus de trois ans les fonctions de chef de service du Fonds d'Orientation et de Régularisation des marchés agricoles (FORMA), puis pendant 13 ans celle de Directeur Général du Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA). Vous publiez alors sur la politique foncière (1978), la politique de l'exploitation agricole (1980), les opérations groupées d'aménagement foncier (1982) et avec Henri **de Farcy** « Demain l'exode urbain » (1982).

A l'issue de ce parcours aux prises avec le quotidien et le devenir, votre carrière fut couronnée par votre nomination en 1986 de Conseiller Maître à la Cour des Comptes jusqu'à l'honorariat dix ans plus tard. C'est au cours de cette dernière période que vous exercez vos fonctions de Trésorier Perpétuel.

➤ Cette fonction appelle ma troisième remarque. Notre compagnie est la seule Académie qui compte un Trésorier Perpétuel. Les autres étant, soit comme celles relevant de l'Institut de France, des établissements publics qui n'ont pas de Trésorier, soit des associations dont le Trésorier est soumis à élection chaque année et ne peut donc être perpétuel.

Le cas de l'Académie Nationale de Médecine dont la position juridique est de même nature que la nôtre est intermédiaire avec un Trésorier élu dont le mandat de six ans renouvelable vient de passer à quatre ans.

Mais plus important sont les fonctions, encore que l'appellation de "Perpétuel" souligne que la continuité de l'Académie, et par suite, son évolution sont assurées par les deux perpétuels, le Secrétaire perpétuel et le Trésorier perpétuel, assistés, pour être bref, de la Commission académique et la Commission des Fonds.

Le Trésorier perpétuel de notre compagnie assure la conservation et la gestion financière de tous les biens de l'Académie et il est chargé du recouvrement et de l'emploi des ressources. Nous savons que la situation est tendue. Les trois charges principales, foncières, salariales et éditoriales sont en augmentation, difficilement maîtrisables. Les ressources sont en stagnation, en particulier la subvention du Ministère de l'Agriculture est inchangée depuis douze ans.

Mais revenons aux charges. L'entretien des immeubles est un souci permanent, et vous avez remarquablement réglé à un moment propice le problème du château d'Harcourt, évitant des dépenses que l'Académie n'aurait pu supporter. Les charges salariales sont fortement dominées par des contraintes réglementaires, contractuelles et humaines, vous avez pris des dispositions au mieux du possible. Les charges éditoriales s'accroissent avec l'activité de l'Académie, elles devraient être

compensées par des ressources correspondantes et des aménagements appropriés. Vous n'avez cessé d'inciter la compagnie à se manifester par des avis, des messages, des recommandations. Tel était le sens de la plupart de vos nombreux questionnements au cours de nos séances dans vos quelques 120 interventions. Mais, nous savons par avance et nous le souhaitons que vous continuerez à l'avenir dans le même esprit.

Nous sommes d'ailleurs certains de la poursuite de votre participation active à la vie de l'Académie, comme le laisse présager les 40 communications que vous avez déjà présentées sur les sujets qui vous sont chers. Ces sujets se retrouvent dans votre ouvrage "**Monde du vivant : agriculture et société**" publié avec Pierre **Marsal** en 1998. Ils me paraissent dominer par une pensée non linéaire d'essence biologique, les apports de l'agriculture à une société qui ne l'accueille pas, la culture qui répond à l'homme face à son destin.

De beaux jours nous attendent et nous comptons sur vous. Pour honorer votre action, j'ai plaisir à vous remettre la médaille de l'Académie frappée à votre nom et qui rappelle la période de vos fonctions de Trésorier Perpétuel 1989-2001.

Merci de votre attention.